



## Le SBA : partenaire de vos écomanifestations

Les **manifestations culturelles et sportives** rassemblent un nombre important de participants et de spectateurs, et peuvent générer une **grande production de déchets**, de dégradation des espaces et de rejets de CO<sub>2</sub>. Elles sont également un **vecteur fort de sensibilisation aux gestes écocitoyens**.

C'est pourquoi, le Syndicat du Bois de l'Aumône propose de **labelliser les « éco-manifestations »** de son territoire.



# Le SBA : partenaire de vos écomanifestations

Pour s'inscrire dans cette démarche de **labellisation**, les organisateurs d'événements doivent :

1. Organiser un évènement sur le territoire du SBA.
2. Réaliser les quatre actions obligatoires et mettre en place quatre actions au choix.
3. Signer la charte d'engagement.

Dans ce cadre, le SBA propose différents accompagnements pour ces manifestations :

- Le **prêt de gobelets, carafes, assiettes et de barquettes à frites réutilisables** : concept permettant de limiter la production de déchets. Objectif : démocratiser le réutilisable dans les manifestations pour en finir avec le jetable.

- Le **don d'affiches et de documentation sur les consignes de tri ou autre thème** (jardinage au naturel, compostage...), adaptés à l'événement.



TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE



# Le SBA : partenaire de vos écomanifestations

- Le **prêt de totems de tri** des déchets : ils facilitent le tri et la séparation des déchets recyclables et non recyclables.



sacs jaunes fournis par le SBA

- Le **prêt d'expositions sur le tri et la prévention des déchets** : ces visuels permettent de sensibiliser le public au respect de l'environnement.



- Le **prêt de matériel pédagogique** : les enfants pourront se divertir autour de plusieurs jeux sur le thème des déchets. Des connaissances qui pourront également servir aux parents. La présence d'une personne sera nécessaire pour encadrer et animer.



- Le **prêt de kakemonos** : soit valorisant les engagements écoresponsables pour rendre visible auprès des participants les actions que vous aurez choisies, soit listant des éco gestes à adopter.



# Le SBA : partenaire de vos écomanifestations

Un accompagnement du SBA vous permettra de :

- bénéficier d'une **reconnaissance départementale** affichée et visible par toutes vos parties prenantes,
- rendre lisible et **valoriser votre engagement éco-responsable** auprès du grand public, des participants, des élus, collectivités et partenaires,
- **progresser dans votre démarche**, pérenniser et améliorer vos actions lors de chaque nouvelle édition,
- **motiver et sensibiliser** vos équipes de bénévoles,
- **bénéficier d'outils pratiques** proposés à l'organisateur afin de faciliter la mise en place opérationnelle de cette démarche,
- **motiver et sensibiliser** vos équipes de bénévoles (le SBA propose un temps de formation).

Pour toutes autres informations, veuillez contacter le  
04 73 64 74 44 ou par mail à [slimane.nouihel@sba63.fr](mailto:slimane.nouihel@sba63.fr)

